

TABLEAU DE BORD ASF

L'activité des établissements spécialisés au premier semestre 2023

L'ASF (Association Française des Sociétés Financières) **regroupe l'ensemble des établissements spécialisés** : quelque 260 entreprises (sociétés de financement, établissements de crédit spécialisés, banques spécialisées et entreprises d'investissement).

Les activités des membres de l'ASF sont multiples : le **financement de l'équipement des particuliers** (avec le crédit à la consommation - où les adhérents de l'ASF représentent près de 50% du total des opérations -), le **financement des investissements des entreprises et des professionnels** (investissements d'équipement et investissements immobiliers par crédit-bail, autres financements locatifs et financements classiques), **les services financiers** (affacturation, cautions, titrisation), **les services d'investissement** (ensemble des métiers relatifs aux titres et autres instruments financiers).

Ralentissement de l'activité dans la plupart des secteurs

Le premier semestre 2023 présente globalement un bilan aux antipodes des résultats du premier semestre 2022. Si les financements locatifs d'équipement reprennent de la vigueur, les autres secteurs sont plutôt en phase de ralentissement voire de décroissance.

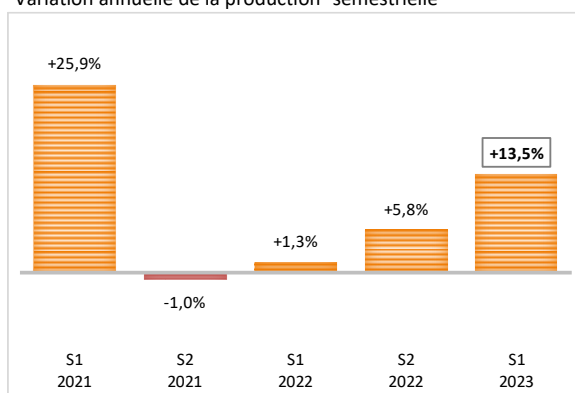
LE FINANCEMENT DES ENTREPRISES ET DES PROFESSIONNELS

Les financements locatifs d'équipement :

Orientation favorable du marché

+13,5%

Variation annuelle de la production¹ semestrielle

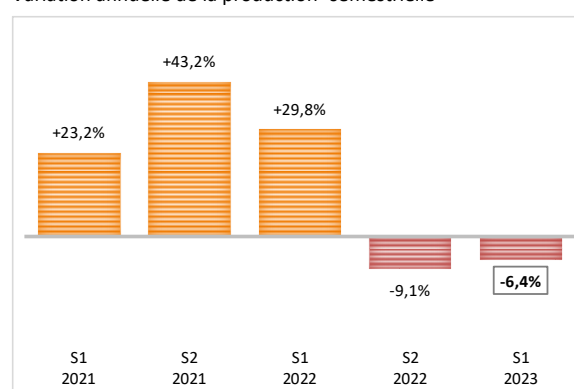


Le financement des investissements immobiliers :

Inflexion du crédit-bail immobilier

-6,4%

Variation annuelle de la production¹ semestrielle



Au premier semestre 2023, les **financements locatifs destinés à l'équipement des entreprises** et des professionnels² continuent de remonter la pente avec une nette progression de **+13,5%**. Ainsi, les nouveaux investissements atteignent un montant de **18,4 Mds d'euros**. La croissance de l'activité a cependant été inégale au cours du semestre, le premier trimestre ayant enregistré la plus forte hausse en variation annuelle : +16% contre +11,2% au printemps.

Durant la première moitié de l'année, tous les produits locatifs bénéficient d'une bonne orientation. Avec 11,4 Mds d'euros, les opérations de location avec option d'achat progressent globalement de +14,4% par rapport au premier semestre 2022. Au sein de ces dernières, le **crédit-bail mobilier stricto sensu³** s'inscrit en hausse de **+11,1%** à **9,2 Mds d'euros**, tandis que les opérations connexes⁴ sur voitures particulières enregistrent une performance remarquable de +30,5% à 2,2 Mds d'euros. Dans le même temps, les opérations de location sans option d'achat augmentent de +12% à 7 Mds d'euros, dont 3,2 Mds d'euros de location financière (+9,5%) et 3,8 Mds d'euros de location longue durée (+14,2%).

Aux financements locatifs s'ajoute une part modeste de financements d'équipement sous forme de crédits classiques qui, en revanche, fléchissent de -13,5% à 1,8 Md d'euros.

Dans la continuité du second semestre 2022, le **crédit-bail immobilier** marque à nouveau le pas : durant la première moitié de 2023, le montant des nouveaux contrats signés s'élève à **2,1 Mds d'euros**, soit un recul de **-6,4%** par rapport au premier semestre 2022. Rappelons toutefois que ce dernier se caractérisait par un niveau d'activité très élevé. Exprimée en année mobile, la production cumulée des établissements spécialisés en crédit-bail immobilier s'établit à 4,9 Mds d'euros, en repli de -9,4% par rapport au record atteint à la mi-2022.

A contrario, l'activité des **Sofergie** s'oriente plus favorablement avec une hausse de **+11,8%** par rapport au premier semestre 2022, lui-même en forte hausse de +18%. Ainsi, les nouveaux investissements dans le domaine des économies d'énergie et de l'environnement enregistrés au bilan des Sofergie atteignent, au premier semestre 2023, un montant de **1,3 Md d'euros**.

¹ Production : analyse de l'activité en termes de flux de nouvelles opérations initiées pendant une période donnée (nouveaux crédits ou nouveaux investissements pour les opérations de crédit-bail).

² Véhicules utilitaires et industriels, voitures particulières, matériel informatique et électronique, biens d'équipement divers.

³ Au sens de la loi du 2 juillet 1966.

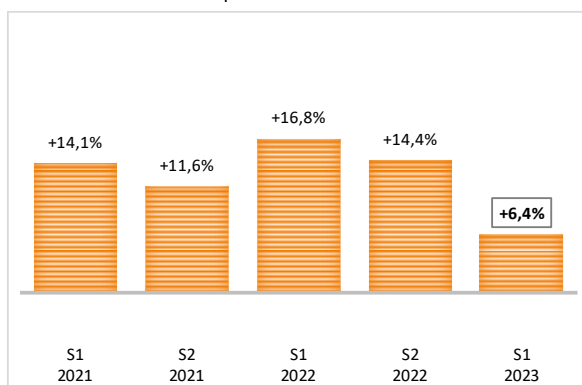
⁴ Opérations de location avec option d'achat sur voitures particulières destinées aux entreprises et aux professionnels.

LES SERVICES FINANCIERS

L'affacturage⁵ :

**Nouvelle hausse de l'activité, quoique
ralentie
+6,4%**

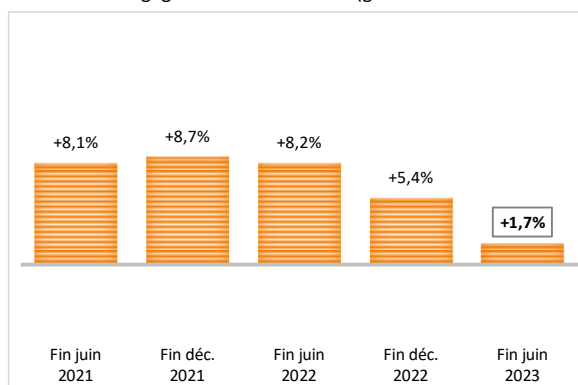
Variation annuelle de la production⁶ semestrielle



Les cautions :

**Légère progression de l'activité
+1,7%**

Encours⁷ des engagements au hors-bilan (glissement sur douze mois)



Avec un montant de nouvelles factures qui s'élève à **216,7 Mds d'euros**, les sociétés d'affacturage maintiennent un niveau d'activité élevé au premier semestre 2023. Ainsi, après quatre semestres consécutifs de vive croissance, la production s'inscrit en hausse plus mesurée de **+6,4%**. Le rythme de progression de l'activité a été quasi-régulier au cours de la première moitié de l'année : +6,9% au deuxième trimestre, après +5,8% en début d'année.

Dans le détail, l'affacturage **domestique**, toujours majoritaire avec 141,5 Mds d'euros, est en hausse de **+7,6%** au premier semestre. Les opérations réalisées à l'**international**⁸ progressent quant à elles de **+4%** à 75,2 Mds d'euros.

Pour les sociétés de caution, le ralentissement de la croissance de l'activité amorcé fin 2022 s'est accentué durant la première moitié de 2023 : à fin juin, la hausse des engagements hors-bilan tombe à **+1,7%**.

Ce faisant, le montant de l'encours s'élève à cette date à **933,2 Mds d'euros**, dont une majorité de garanties délivrées en couverture de crédits destinés aux particuliers accédant à la propriété (866,7 Mds d'euros).

⁵ On rappelle que l'**opération d'affacturage** consiste en un transfert de créances commerciales (factures) de leur titulaire à un factor - la société d'affacturage - qui se charge d'en opérer le recouvrement et qui en garantit la bonne fin, même en cas de défaillance momentanée ou permanente du débiteur. Le factor peut régler par anticipation tout ou partie du montant des créances transférées. **Les sociétés d'affacturage sont quasiment toutes regroupées au sein de l'Association française des sociétés financières (ASF).**

⁶ Pour l'affacturage, la notion de production correspond au montant des créances prises en charge dans le cadre d'un contrat d'affacturage (hors opérations de « floor plan » et de forfaitage).

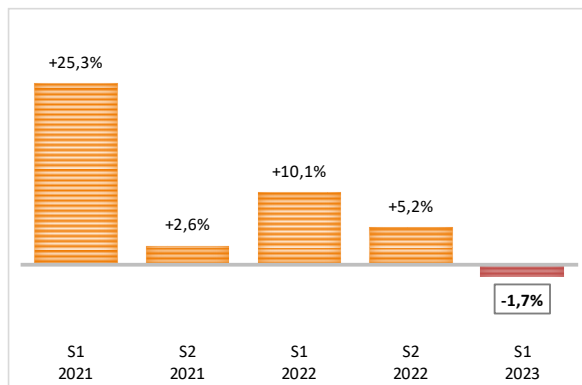
⁷ L'indicateur statistique présenté ici est de nature différente des autres activités. Il fait référence à la notion de stock existant à une date donnée.

⁸ Il s'agit des opérations d'affacturage réalisées, par des facteurs situés en France, à l'exportation, à l'importation ou avec des clients non-résidents sans intervention d'un factor correspondant étranger. Il ne s'agit pas de l'activité des filiales étrangères.

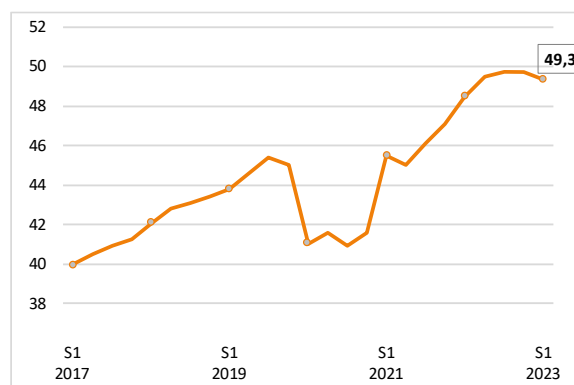
LE FINANCEMENT DES PARTICULIERS

Le crédit à la consommation⁹ : Baisse circonscrite du marché **-1,7%**

Variation annuelle de la production semestrielle



Production en année mobile (Mds d'euros)



Réfréné par la trop lente hausse du taux d'usure qui se répercute sévèrement sur les prêts personnels, le marché du **crédit à la consommation** accuse globalement un léger retard au premier semestre 2023 : **-1,7%** à **24,4 Mds d'euros**. Si le début d'année présente une évolution quasi-nulle (-0,3%), la conjoncture est plus défavorable au deuxième trimestre qui enregistre un recul d'activité de -3,1%. C'est l'effet de l'essoufflement de la croissance de certains produits en sus de la dégradation continue des prêts personnels.

Les évolutions diffèrent selon le secteur :

- Sous la pression du taux d'usure en dépit des mesures de mensualisation, le premier semestre 2023 marque un coup dur pour les **prêts personnels** qui décrochent de **-26,6%** à **5,4 Mds d'euros**. Après une chute de -25,4% au premier trimestre, les financements ont reculé de -27,8% au printemps 2023.
- Ayant nettement augmenté durant les trois premiers mois de l'année (+11,2%), le **crédit renouvelable** voit sa progression faiblir au deuxième trimestre pour tomber à +4,7%. Ce faisant, les nouvelles utilisations affichent au premier semestre une croissance de **+7,7%** à **5,2 Mds d'euros**.
- Au premier semestre, les financements d'**automobiles neuves** s'inscrivent globalement en hausse de **+10,3%** à **5,1 Mds d'euros**, avec des progressions trimestrielles quasi-identiques (respectivement +10,2% et +10,5% aux premier et deuxième trimestres). La croissance n'est cependant pas uniforme selon le mode de financement : la LOA¹⁰, fortement majoritaire avec 4,4 Mds d'euros, augmente nettement de +11,6% au premier semestre,

tandis qu'il s'agit d'une moindre progression pour les prêts affectés (+3,3% à 0,7 Md d'euros).

- En partie imputable à l'effet de base généré par la croissance soutenue de l'activité au printemps 2022, les financements d'**automobiles d'occasion** connaissent, pour leur part, une hausse timide de +1,6% au deuxième trimestre 2023, après +12% en début d'année. Ainsi, l'activité progresse globalement de **+6,5%** au premier semestre avec **3 Mds d'euros**. Dans le détail, les crédits affectés s'élèvent à 2,3 Mds d'euros, en augmentation de +6,9%, tandis que les opérations de LOA¹⁰ croissent de +5,4% à 0,8 Md d'euros.
- Ayant débuté l'année avec une hausse de +3,9%, les financements affectés à l'**amélioration de l'habitat et aux biens d'équipement du foyer** se sont infléchis au deuxième trimestre 2023 (-1,9%). Ainsi, sur l'ensemble du semestre, ils présentent une croissance atone de **+0,9%** à **2,8 Mds d'euros**.
- En revanche, on observe un accroissement des **autres prêts affectés** (bateaux de plaisance, voyages de loisirs, deux roues...) qui atteignent un montant de 2 Mds d'euros au premier semestre 2023, soit une hausse de +12,9% (respectivement +16,4% et +10,1% aux premier et deuxième trimestres).
- A ces financements s'ajoutent des opérations de location sans option d'achat¹¹ d'un montant de 0,6 Md d'euros, en forte augmentation de +76,6% par rapport à la première moitié de 2022.

⁹ Chiffres définitifs. Contrairement aux enquêtes mensuelles sur le crédit à la consommation, le suivi semestriel de l'activité prend en compte les opérations de location sans option d'achat avec les particuliers.

¹⁰ LOA : Location avec Option d'Achat.

¹¹ Location Longue Durée (LLD) d'automobiles pour la quasi-totalité.

DONNEES CHIFFREES

Production (en millions d'euros)	1 ^{er} semestre 2022*	1 ^{er} semestre 2023	Variation 2023 / 2022
. Equipement des entreprises et des professionnels	18 289	20 189	+10,4%
. Crédit classique	2 109	1 824	-13,5%
. Location de matériels	16 180	18 365	+13,5%
. Crédit-bail mobilier et autres opérations de LOA (1)	9 942	11 377	+14,4%
. Crédit-bail mobilier (loi du 2.7.1966)	8 241	9 156	+11,1%
. Autres opérations de LOA (1) (voitures particulières)	1 701	2 220	+30,5%
. Location sans option d'achat (2)	6 238	6 989	+12,0%
. Location financière	2 878	3 152	+9,5%
. Location longue durée	3 359	3 837	+14,2%
. Equipement des particuliers (3)	24 792	24 361	-1,7%
. Crédit classique	19 543	18 378	-6,0%
. Crédits affectés	7 398	7 824	+5,8%
. Crédits renouvelables (nouvelles utilisations à crédit)	4 781	5 150	+7,7%
. Prêts personnels (y compris rachats de créances)	7 364	5 405	-26,6%
. Location	5 249	5 983	+14,0%
. Location avec option d'achat	4 918	5 398	+9,8%
. Location sans option d'achat	331	585	+76,6%
. Immobilier d'entreprise	3 451	3 445	-0,2%
. Sofergie	1 188	1 328	+11,8%
. Crédit-bail immobilier	2 262	2 117	-6,4%
. Affacturage (4)	203 761	216 737	+6,4%
Engagements hors-bilan (en millions d'euros)	Au 30.06.2022*	Au 30.06.2023	Variation 2023 / 2022
. Sociétés de caution	917 648	933 247	+1,7%

* Les chiffres concernant 2022 sont exprimés sur la base des sociétés adhérentes au 30 juin 2023. Ils tiennent compte des modifications, parfois sensibles, qui ont pu être apportées par certaines sociétés aux informations fournies l'année précédente.

(1) LOA : Location avec Option d'Achat.

(2) Les opérations de location sans option d'achat peuvent relever de deux catégories :

- Les **opérations de location financière** sont des opérations sans option d'achat dans lesquelles le locataire choisit le fournisseur ainsi que le bien dont il connaît et, le cas échéant, négocie lui-même le prix. Les contrats de ce type sont conclus pour une durée irrévocable, les loyers sont indépendants de l'utilisation du matériel.
- Les **opérations de location longue durée** sont des opérations sans option d'achat ne répondant pas aux critères définissant la location financière.

(3) Contrairement aux enquêtes mensuelles sur le crédit à la consommation, le suivi semestriel de l'activité prend en compte les opérations de location sans option d'achat avec les particuliers.

(4) Montant des créances prises en charge. Hors opérations de "floor plan" et de forfaitage.